

Le présent document compte 14 pages

## **LA CORPORATION DE LA VILLE DE HEARST**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 23 janvier 2018 à 18h00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de ville, située au 925, rue Alexandra, Hearst, Ontario.

Présents: Maire suppléant Gérard Proulx  
Conseiller André Rhéaume  
Conseiller Daniel Lemaire  
Conseiller Conrad Morin  
Conseiller Claude Gagnon  
Conseiller Raymond Vermette

Absent : Maire Roger Sigouin (affaires municipales)

Personnel: Greffier Janine Lecours  
Directeur des services  
d'ingénierie Luc Léonard (G/T travaux publics)  
Trésorière Manon Higgins (G/T finances)

### **1. OUVERTURE**

Résolution no. 7-18

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion ordinaire du Conseil soit maintenant ouverte à 18h00.

**ADOPTÉE**

### **2. PRIÈRE D'OUVERTURE**

Le Maire suppléant récite la prière d'ouverture.

### **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Résolution no. 8-18

Proposée par : Conseiller Claude Gagnon  
Appuyée par : Conseiller Conrad Morin

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE**

### **4. INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

Les Conseillers Rhéaume et Morin déclarent un intérêt pécuniaire au sujet 2 du groupe de travail d'aménagement étant parenté avec le demandeur.

**5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES DU CONSEIL**

Résolution no. 9-18

Proposée par : Conseiller Claude Gagnon

Appuyée par : Conseiller Daniel Lemaire

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal no. 02-18, étant un arrêté pour approuver le procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 12 décembre 2017 et de la réunion extraordinaire tenue le 11 janvier 2018.

**ADOPTÉE**

**6. DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS**

***Jean-Marc St-Amour, chef pompier et Jean-Michel Chabot, officier de prévention des incendies***

***Sujet : rapport 2017 du département de lutte contre les incendies***

Messieurs St-Amour et Chabot présente le rapport 2017 du département des incendies. Une copie du rapport est en annexe.

Le maire suppléant félicite toute la brigade pour leur bon travail et remercie Messieurs St-Amour et Chabot de leur présentation.

**7. AUDIENCE ET RÉUNION PUBLIQUE**

Aucune

**8. CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS**

Résolution no. 10-18

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire

Appuyée par : Conseiller Conrad Morin

QU'IL SOIT RÉSOLU de classer la liste de correspondance présentée à la réunion ordinaire du Conseil tenue le 23 janvier 2018.

**ADOPTÉE**

## 9. **RAPPORTS ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS ET COMMISSIONS**

Résolution no. 11-18

Proposée par : Conseiller Conrad Morin  
Appuyée par : Conseiller André Rhéaume

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil prenne note des rapports et procès-verbaux des réunions :

- de l'Alliance communauté en santé daté du 14 décembre 2017;
- du Conseil d'administration de services sociaux du district de Cochrane datés du 21 septembre et 18 octobre 2017;
- du Comité du centre de garde daté du 22 novembre 2017;
- de la Commission des services de police de Hearst daté du 30 novembre 2017;
- du Comité d'accessibilité datés du 23 novembre 2017;
- du Comité sur les soins de longue durée daté du 7 décembre 2017;
- de Foyer Hearst-Mattice soins de santé daté du 30 novembre 2017;
- de la Corporation de distribution électrique datés du 3 et 31 mars, 19 mai, 15 septembre et 2 novembre 2017;
- de l'Association des municipalités du nord-est de l'Ontario daté du 8 décembre 2017;
- de la Corporation de logements à but non-lucratif daté du 15 novembre et 13 décembre 2017;
- du Conseil d'administration du Cochrane Provincial Offences Act daté du 21 juillet 2017;
- du Conseil de la bibliothèque publique daté du 16 novembre 2017.

**ADOPTÉE**

## 10. **RAPPORT DE L'ADMINISTRATEUR EN CHEF**

Une copie du rapport est en annexe.

## 11. **FONCTIONS DU CONSEIL**

### a) **Rapport du groupe de travail des travaux publics**

#### i) ***Adoption des amendes fixes pour infractions à la Politique de gestion des déchets solides***

Résolution no. 12-18

Proposée par : Conseiller Claude Gagnon  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal no. 03-18, étant un arrêté modifiant l'arrêté no. 39-16 et établissant les amendes fixes pour les infractions à la Politique de gestion des déchets solides de la Ville de Hearst.

**ADOPTÉE**

**ii) Entente avec CLFN pour utilisation du dépotoir**

Résolution no. 13-18

Proposée par : Conseiller Claude Gagnon

Appuyée par : Conseiller Daniel Lemaire

CONSIDÉRANT que le dépotoir de Constance Lake First Nation est à capacité et que sa fermeture est prévue pour le 31 janvier 2018, et  
CONSIDÉRANT que le Conseil juge opportun de venir en aide à la communauté de Constance Lake pour assurer ce service essentiel à leurs résidants,  
QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal no. 04-18, étant un arrêté autorisant la signature d'une entente avec Constance Lake First Nation pour l'utilisation du dépotoir municipal pour une période de deux ans.

**ADOPTÉE**

**iii) Utilisation de terrain municipal pour carnaval d'hiver de la Magie des Glaces**

Résolution no. 14-18

Proposée par : Conseiller Claude Gagnon

Appuyée par : Conseiller Conrad Morin

QU'IL SOIT RÉSOLU d'autoriser la Magie des glaces à utiliser le terrain municipal situé au sud du Club Action et du Club de curling pour l'érection d'une tente communautaire pour la tenue des activités de la Magie des glaces qui auront lieu du 16 au 18 février et pour d'un smash up derby le 17 février, sujet à une couverture d'assurance responsabilité civile pour toutes les activités à l'horaire et à ce que la Ville soit nommée comme personne assurée et à ce que les organisateurs entreprennent des mesures de sécurité adéquates lors du dit derby, et

QU'IL SOIT EN OUTRE RÉSOLU de faire une exception à la Politique de gestion de l'alcool de la Ville de Hearst afin d'autoriser la vente de boissons alcoolisées lors des activités.

**ADOPTÉE**

**iv) Entente avec le MTO pour l'entretien hivernal de la voie de raccordement**

Résolution no. 15-18

Proposée par : Conseiller Claude Gagnon

Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal No. 05-18, étant un arrêté autorisant la signature d'une entente avec le ministère des Transports pour l'entretien hivernal 2017-2018 de la voie de raccordement.

**ADOPTÉE**

**v) *Renouvellement de l'entente avec Jean-Marc St-Amour pour services de chef pompier***

Résolution no. 16-18

Proposée par : Conseiller Claude Gagnon

Appuyée par : Conseiller Daniel Lemaire

CONSIDÉRANT que le plan de réorganisation du personnel adopté par le Conseil municipal prévoyait l'embauche d'un chef pompier sur base contractuelle à temps partiel, et  
CONSIDÉRANT que suite à l'examen des rapports de travail et une analyse de la description de tâches du chef pompier, il fut établi qu'un montant de 12 heures de travail est requis pour accomplir la tâche,  
QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal no. 06-18, étant un arrêté autorisant le renouvellement du contrat de services de chef pompier avec Jean-Marc St-Amour, pour une période de 2 ans.

**ADOPTÉE**

**vi) *Adoption du rapport du groupe de travail des travaux publics***

Résolution no. 17-18

Proposée par : Conseiller Claude Gagnon

Appuyée par : Conseiller Daniel Lemaire

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter le rapport du groupe de travail des travaux publics daté du 16 janvier 2018.

**ADOPTÉE**

**b) Rapport du groupe de travail d'aménagement**

**i) *Refus de l'offre d'achat du terrain de l'ancien Foyer des pionniers***

Résolution no. 18-18

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire

Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

CONSIDÉRANT que le Groupe Taïga a offert d'acheter une partie du terrain municipal vacant communément connu comme la propriété de l'ancien Foyer des pionniers sise au 1317 rue Edward et identifiée comme PIN 65039-0331 (LT), afin de construire une résidence pour personnes âgées, et  
CONSIDÉRANT que le Conseil juge souhaitable de conserver ladite propriété pour la dédier à des usages municipaux ou institutionnel ou pour le développement futur du centre médical, et  
CONSIDÉRANT qu'une deuxième option fut présentée au Groupe Taïga à laquelle le groupe démontre un intérêt,  
QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil refuse de vendre à Groupe Taïga la propriété sise au 1317, rue Edward, communément connue comme le terrain de l'ancien Foyer des pionniers

**ADOPTÉE**

**ii) Modification de zonage pour chenil au 21, chemin Cloutier sud**

*Les Conseillers Rhéaume et Morin réitèrent leur intérêt pécuniaire, quittent la salle et ne participent pas aux délibérations et vote de ce sujet.*

Résolution no. 19-18

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire  
Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

CONSIDÉRANT qu'aucun commentaire ne fut reçu à la réunion publique tenue le 12 décembre 2017 au sujet de la proposition d'un chenil dans une zone résidentielle rurale, au 21, chemin Cloutier sud, à l'exception de la demanderesse elle-même, et  
CONSIDÉRANT qu'il n'y a aucun service de chenil dans le vaste territoire de Cochrane à Wawa,  
QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal no. 07-18, étant un arrêté modifiant l'arrêté de zonage no. 65-04 afin de permettre la construction et l'exploitation d'un chenil au 21, chemin Cloutier sud, sujet à ce que le chenil soit érigé dans la cour arrière ou de côté et qu'aucune nuisance sonore ne soit générée de cette exploitation.

**ADOPTÉE**

**iii) Morcellement de terrain sur rue Prince – Elsa Perman**

Résolution no. 20-18

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire  
Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil n'a pas d'objection à ce que le Conseil d'aménagement autorise un morcellement à un lot à bâtir résidentiel urbain sur la rue Prince, tel que demandé par Elsa Perman dans la demande C10/17, et  
QU'IL SOIT EN OUTRE RÉSOLU de demander au Conseil d'aménagement d'imposer une condition exigeant le paiement de 5% en argent au lieu de l'affectation d'un terrain à un parc.

**ADOPTÉE**

**iv) Morcellement de terrain sur rue Jolin – Joël Lebel**

Résolution no. 21-18

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire  
Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil n'a pas d'objection à ce que le Conseil d'aménagement autorise un morcellement de terrain industriel sur la rue Jolin, tel que demandé par Joël Lebel au nom de G. Morin Logging Ltd. dans la demande no. C11/17.

**ADOPTÉE**

**v) Morcellement de terrain sur rue Tremblay – Pierre Delage**

Résolution no. 22-18

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire  
Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil n'a pas d'objection à ce que le Conseil d'aménagement autorise le morcellement d'un lot résidentiel urbain pour une unité d'habitation existante sise au 421, rue Tremblay, tel que demandé par Pierre Delage au nom d'Expert Garage Ltd. dans la demande C12/17, et QU'IL SOIT EN OUTRE RÉSOLU de demander au Conseil d'aménagement d'imposer une condition exigeant le paiement de 5% en argent au lieu de l'affectation d'un terrain à un parc.

**ADOPTÉE**

**vi) Appointment de Jean-Michel Chabot chef de bâtiment adjoint**

Résolution no. 23-18

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire  
Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal no. 08-18, étant un arrêté nommant Jean-Michel Chabot chef de bâtiment adjoint.

**ADOPTÉE**

**vii) Adoption du rapport du groupe de travail d'aménagement**

Résolution no. 24-18

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire  
Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter le rapport du groupe de travail d'aménagement daté du 18 janvier 2018.

**ADOPTÉE**

c) **Rapport du groupe de travail des parcs et loisirs**

i) ***Refus de demande pour location du parc du lac Johnson's pour activité privée***

Résolution no. 25-18

Proposée par : Conseiller Raymond Vermette

Appuyée par : Conseiller Daniel Lemaire

CONSIDÉRANT qu'un citoyen a fait la demande de location du parc du Lac Johnson's pour la tenue d'un événement privé, et  
CONSIDÉRANT qu'afin de protéger l'intérêt des entrepreneurs et organismes offrant la location de locaux et afin de ne pas gêner l'accès du Lac Johnson's au public, il est jugé préférable de refuser toute demande de location pour activité privée sur propriété municipale,  
QU'IL SOIT RÉSOLU de refuser la demande de Rémi Picard pour la location du parc du Lac Johnson's.

**ADOPTÉE**

ii) ***Assistance de personnel municipal lors de la compétition scolaire de nage NEOAA***

Résolution no. 26-18

Proposée par : Conseiller Raymond Vermette

Appuyée par : Conseiller Daniel Lemaire

QU'IL SOIT RÉSOLU d'autoriser la directrice des services aquatiques et son adjoint à prêter main-forte lors de la compétition de nage des écoles secondaires du nord-est de l'Ontario (NEOAA) le 5 février 2018, sujet à ce que l'école défraye le coût des salaires totalisant 242,80\$.

**ADOPTÉE**

iii) ***Adoption du rapport du groupe de travail des parcs et loisirs***

Résolution no. 27-18

Proposée par : Conseiller Raymond Vermette

Appuyée par : Conseiller Daniel Lemaire

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter le rapport du groupe de travail des parcs et loisirs daté du 17 janvier 2018.

**ADOPTÉE**



d) **Rapport du groupe de travail de finances**

i) ***Rabais de taxes aux charités***

Résolution no. 28-18

Proposée par : Conseiller André Rhéaume  
Appuyée par : Conseiller Daniel Lemaire

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter par la présente l'arrêté municipal No. 09-18, étant un arrêté pour allouer des rabais aux organismes de charité pour un allègement sur les impôts des propriétés éligibles qu'elles occupent.

**ADOPTÉE**

ii) ***Taux de taxes intérimaires 2018***

Résolution no. 29-18

Proposée par : Conseiller André Rhéaume  
Appuyée par : Conseiller Conrad Morin

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal no. 10-18, étant un arrêté établissant le taux de taxation intérimaire pour l'année budgétaire 2018 avant l'adoption du prélèvement final de l'année.

**ADOPTÉE**

iii) ***Entente avec le CDSSAB pour financement des services de garde***

Résolution no. 30-18

Proposée par : Conseiller André Rhéaume  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal no. 11-18, étant un arrêté autorisant la signature d'une entente avec le Conseil d'administration des services sociaux du District de Cochrane pour du financement pour les services de la garderie municipale, de la garde de jour dans les maisons privées, de ressources spécialisées et du centre de ressources pour les parents pour l'année 2018.

**ADOPTÉE**

iv) ***Engagement de contributions financières pour l'établissement de cliniques médicales***

Résolution no. 31-18

Proposée par : Conseiller André Rhéaume  
Appuyée par : Conseiller Conrad Morin

CONSIDÉRANT que la Ville a, dans le passé, offert des incitatifs financiers de l'ordre de 35 000\$ à des médecins pour l'établissement d'une pratique

médicale à Hearst et qu'elle juge nécessaire de poursuivre cette pratique pour assurer des soins médicaux de qualité pour ses contribuables, et  
CONSIDÉRANT que l'Hôpital Notre-Dame et l'Équipe de santé familiale devront unir leurs forces pour recruter six à huit médecins à court terme afin de remplacer la pratique médicale de quatre médecins qui prendront leur retraite d'ici deux à quatre ans, et  
CONSIDÉRANT qu'il ait été entendu que les contributions provenant de la Municipalité de Mattice-Val Côté seront combinées aux contributions de la Ville de Hearst, allégeant ainsi le fardeau budgétaire de la Municipalité,  
QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil s'engage à verser un incitatif financier équivalent à 35 000\$ aux six à huit médecins qui établiront une pratique médicale pour un minimum de cinq ans, et  
QU'IL SOIT EN OUTRE RÉSOLU qu'un montant de 35 000\$ soit alloué annuellement au budget d'exploitation municipal, afin d'alléger le fardeau fiscal pour les années où deux ou plus de médecins s'établiront à Hearst et ce, pour les huit prochaines années.

**ADOPTÉE**

**v) *Garantie de carte de crédit de la Corporation Hearst Wi-Fibe à la Caisse populaire***

Résolution no. 32-18

Proposée par : Conseiller André Rhéaume  
Appuyée par : Conseiller Daniel Lemaire

CONSIDÉRANT qu'en adoptant l'Arrêté municipal no. 26-17, la Ville de Hearst se portait garante de la ligne de crédit de 3\$ millions de la Corporation Hearst Wi-Fibe à la Banque de Nouvelle-Écosse, et  
CONSIDÉRANT que Hearst Wi-Fibe a finalement opté pour une ligne de crédit de 2.9\$ millions à la Banque de Nouvelle-Écosse et une carte de crédit de 50 000\$ à la Caisse populaire Alliance limitée – Succursale Hearst,  
QU'IL SOIT RÉSOLU d'autoriser la signature des documents nécessaires pour la garantie de la carte de crédit de 50 000\$ de Hearst Wi-Fibe à la Caisse populaire Alliance limitée – Succursale Hearst par la Ville de Hearst.

**ADOPTÉE**

**vi) *Entente avec le MTO pour financement de l'autobus communautaire***

Résolution no. 33-18

Proposée par : Conseiller André Rhéaume  
Appuyée par : Conseiller Conrad Morin

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal no. 12-18, étant un arrêté autorisant la signature d'une lettre d'entente avec le Ministère des Transports pour le financement de la taxe sur l'essence du Programme de transport public afin d'offrir le service de transport communautaire pour la communauté de Hearst.

**ADOPTÉE**

**vii) *Participation au Sommet de l'Ontario rural 2018 à Newcastle***

Résolution no. 34-18

Proposée par : Conseiller André Rhéaume  
Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU d'autoriser la participation du maire et de la directrice des services de développement économique au Sommet de l'Ontario rural 2018 à Newcastle le 15 février 2018.  
ADOPTÉE

**viii) Rapport 2017 de rémunération des membres du Conseil**

Résolution no. 35-18

Proposée par : Conseiller André Rhéaume  
Appuyée par : Conseiller Daniel Lemaire

QU'IL SOIT RÉSOLU d'approuver le rapport de rémunération des membres du Conseil pour l'année fiscale 2017 totalisant 153 097,46 \$.  
**ADOPTÉE**

**ix) Augmentation du frais de service Lifeline**

Résolution no. 36-18

Proposée par : Conseiller André Rhéaume  
Appuyée par : Conseiller Conrad Morin

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal No. 13-18, étant un arrêté autorisant l'augmentation des frais de service de Lifeline pour les années 2018 et 2019.

**ADOPTÉE**

**x) Plan d'embauche d'étudiants 2018**

Résolution no. 37-18

Proposée par : Conseiller André Rhéaume  
Appuyée par : Conseiller Daniel Lemaire

QU'IL SOIT RÉSOLU d'approuver le plan d'embauche d'étudiants d'été de 2018 impliquant le recrutement de 18 étudiant-e-s pour un coût total de 157 400,00\$.  
**ADOPTÉE**

**xi) Commandite au Club communautaire de curling pour bonspiels annuels**

Résolution no. 38-18

Proposée par : Conseiller André Rhéaume  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'approuver une commandite de 150\$ au Club de curling de Hearst pour les bonspiels organisés lors de la saison de curling 2018.

**ADOPTÉE**

**xii) Don à la Magie des Glaces pour carnaval 2018**

Résolution no. 39-18

Proposée par : Conseiller André Rhéaume  
Appuyée par : Conseiller Conrad Morin

QU'IL SOIT RÉSOLU d'approuver un don de 1 000\$ à La Magie des Glaces pour le carnaval d'hiver 2018.

**ADOPTÉE**

**xiii) Liste de chèques émis du compte courant**

Résolution no. 40-18

Proposée par : Conseiller André Rhéaume  
Appuyée par : Conseiller Conrad Morin

QU'IL SOIT RÉSOLU d'approuver la liste de chèques émis du compte courant soit des numéros de chèque no. 27365 à 27852 totalisant 3 586 144,60\$.

**ADOPTÉE**

**xiv) Adoption du rapport du groupe de travail des finances**

Résolution no. 41-18

Proposée par : Conseiller André Rhéaume  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter le rapport du groupe de travail des finances daté du 18 janvier 2018.

**ADOPTÉE**

**e) Rapport du groupe de travail de politiques**

**i) Participation à consultation communautaire du conseil scolaire  
DSBONE**

Résolution no. 42-18

Proposée par : Conseiller Conrad Morin  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'autoriser le maire à participer à la consultation communautaire du conseil scolaire District School Board Ontario North East à Kapuskasing le 6 février 2018.

**ADOPTÉE**

**12. AVIS DE MOTION**

**i) Adhésion à la NEOMA**

Proposée par : Conseiller André Rhéaume  
Appuyée par : AUCUN

CONSIDÉRANT QU'il est important de maintenir le lien avec les municipalités du Nord-Est, du point de vue économique, politique, géographique et francophone, et

CONSIDÉRANT QUE les individus changent au sein de l'association des municipalités de nord-est de l'Ontario (NEOMA), mais que le mandat de l'institution demeure le même,

QU'IL SOIT RÉSOLU que la Ville de Hearst maintienne son adhésion au sein de NEOMA.

**ii) Sièges des bénévoles aux comités, commissions et conseils municipaux**

Proposée par : Conseiller André Rhéaume  
Appuyée par : Conseiller Daniel Lemaire

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt d'encourager la participation de tous et de toutes dans le processus municipal, et

CONSIDÉRANT qu'il est souhaitable également d'encourager l'équité dans la participation municipale,

QU'IL SOIT RÉSOLU que les termes des directeurs et directrices et membres des commissions, corporations et comités de la Municipalité se terminent à la fin de chaque mandat du Conseil municipal, soit tous les quatre ans, et

QU'IL SOIT EN OUTRE RÉSOLU que 50% de ces membres soient composés de femmes, et

QU'IL SOIT EN OUTRE RÉSOLU d'inviter les citoyens et citoyennes de la Municipalité à participer à la composition des corporations, commissions et comités au printemps précédant la fin du terme de quatre ans, par la promotion des postes en utilisant les médias locaux et sociaux, et

QU'IL SOIT EN OUTRE RÉSOLU que les personnes admissibles aux différents postes soient résidants ou résidentes de la Municipalité de Hearst, des contribuables ou de personnes œuvrant au sein d'organismes ou d'entreprises qui sont contribuables à la Municipalité de Hearst, et  
QU'IL SOIT EN OUTRE RÉSOLU que la liste des personnes intéressées soit soumise aux membres du Conseil municipal un mois avant l'attribution des postes afin de permettre aux membres du Conseil de faire du recrutement, si nécessaire, et  
QU'IL SOIT EN OUTRE RÉSOLU que tous les membres du Conseil municipal soient appelés à choisir parmi la liste de noms des personnes ayant postulé pour les postes de directeurs, directrices et membres desdites corporations.

**13. TRAVAUX EN COURS / RÉOLUTIONS DIFFÉRÉES**

Aucun

**14. HUIS-CLOS**

Aucun

**15. FERMETURE DE LA SÉANCE**

Résolution no. 43-18

Proposée par : Conseiller André Rhéaume  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion ordinaire du Conseil tenue le 23 janvier 2018 soit maintenant levée à 21h00.

**ADOPTÉE**

---

Maire suppléant

---

Greffier